

LES ECHOS DE ST PIERRE DE FURSAC N°3

Site internet

Nous avons un projet de création de site internet pour notre belle commune où l'on pourra retrouver les différentes informations concernant celle-ci comme les dernières infos, les différentes manifestations, des infos pratiques, etc.....

Pour ce site il nous faut choisir une adresse à laquelle nous souhaiterions avoir votre avis. Vous trouverez ci-dessous un coupon détachable afin de donner votre avis sur le choix de l'adresse. Merci de déposer ou envoyer votre réponse à la mairie avant le 1/12/2009.

www.st-pierre-de-fursac.fr

www.saint-pierre-de-fursac.fr

www.fursac.fr

Coupon à retourner à la Mairie avant le 01/12/2009

RAPPEL: Nous rappelons aux propriétaires que l'élagage aux bords de leurs propriétés est à leur charge. Malgré des rappels réguliers, nous constatons malheureusement que ce travail n'est quasiment pas réalisé. Chacun doit assurer ses charges et ses responsabilités dans l'intérêt de tous.

Le bulletin municipal paraîtra en janvier 2010, vous y retrouvez les informations que vous attendez et en autres des reportages sur la fête de CROS, les sites du petit patrimoine rénovés, ...

Ne pas jeter sur la voie publique

COMMISSION DES TRAVAUX BATIMENTS

TRAVAUX REALISES EN 2009

A la mairie : remplacement du parquet et réfection des peintures des murs et des encadrements des tableaux, travaux effectués par les employés communaux.

Au cimetière : remplacement de l'ancien abri en métal par un abri en bois couvert en ardoises par les employés communaux.

A l'église : nettoyage de la chapelle et badigeonnage des murs de la chapelle Saint Michel et piochage des joints en ciment et remplacement par un enduit en mortier de chaux des murs et nord de la nef situés de part et d'autre du chœur. Ces travaux financés par le boni de la rénovation de l'extérieur, ont été réalisés par l'entreprise GODIVIER de VEYRAC

TRAVAUX EN ATTENTE PREVUS EN 2009

A la mairie : peinture et réaménagement du secrétariat, pour faciliter le travail de Marie Claude.

Aux anciennes écoles de Chabannes remplacement de tous les radiateurs anciens par des appareils plus économes en énergie. Ces travaux seront réalisés par employés communaux.

A l'immeuble médical : ravalement de la façade arrière. Ce travail a été confié à l'entreprise Imbert de Mailhac sur Benaize

PROJET

Aménagement de 2 appartements dans l'ancienne maison Dubois Bonnelle. Des devis viennent de nous parvenir, la Commission des travaux va les examiner et les présentera au Conseil municipal lors de sa prochaine séance. Ces travaux seraient prévus, éventuellement en 2010 suivant l'obtention de subventions.

Octobre 2009

COLUMBARIUM

En passant sur la route des Sibieux, vous avez dû voir la Société Poulain qui aplanissait le terrain près du cimetière et depuis la semaine 38 se dessine un carré entouré de pavés en granit pour déterminer l'emplacement où seront placés le columbarium, le jardin du souvenir, le pupitre ainsi que deux bancs.

Deux allées permettront de se rendre aux différents endroits, une qui partira du cimetière et l'autre directement de la route. Par la suite, des plantations d'arbustes seront installées autour du site.

Le columbarium et ses accessoires sont arrivés le 28 septembre dernier. Ils seront montés dans la première quinzaine d'octobre. Ils seront mis dès cette date à la disposition des familles pour leur permettre, si elles l'envisagent, de déposer les urnes cinéraires, le jardin du souvenir avec une stèle spécialement affecté à la dispersion des cendres des personnes qui en manifesteront la volonté.

Un règlement, voté, sera affiché mais est déjà disponible au secrétariat de la mairie.

La concession des cases peut s'obtenir pour une durée de 5, 10 ou 30 ans et elle sont renouvelables pour une période d'une même durée.

Nous développerons plus précisément le règlement sur le bulletin municipal qui paraîtra en Janvier 2010.



RANDONNEE SOUS LES ETOILES

Le 12 août dernier la randonnée sous les étoiles a permis à plus de soixante marcheurs nocturnes de découvrir le chemin public qui permet de se rendre du bourg à Chabanne Judeau en passant, en toute sécurité, par les moulins, de grimper courageusement jusqu'au point culminant de la commune, aux grands peux, et de suivre grâce aux deux télescopes installés par les astronomes amateurs le spectacle d'un ciel d'été parfait, que nulle lumière artificielle ne gâchait.

La commission environnement développement tourisme remercie chaleureusement tous ceux qui ont contribué à la réussite de cette soirée, et en particulier JP Bourrat qui avait permis libre accès à ses terres."

DECHARGE

Comme annoncé lors du dernier écho de Saint-Pierre-de-Fursac, l'association de La Gassolière a continué à se battre pour que le site envisagé à une époque par la Société Aravis soit abandonné.

Aujourd'hui, beaucoup d'espoirs sont apparus car Monsieur le Préfet a adressé aux communes concernées une lettre pour information de l'implantation d'une autre orientation pour le site à venir.

Entre temps, le Conseil Général a mis en place en fin d'année dernière un syndicat mixte d'études dont le but est de définir la future filière de traitement et le site pour mettre en place l'unité et l'enfouissement.

En mai 2009, le syndicat mixte a tranché, et la Creuse utilisera une filière mécano-biologique évolutive pour traiter ses déchets.

La filière mécano-biologique a pour principe un tri poussé des déchets pour limiter le volume, valoriser les matières organiques et produire, à moyen terme, un combustible pour l'industrie avec les matières plastiques exploitables.

Différents systèmes de traitements seront étudiés et une rédaction de l'appel d'offre est en cours.

Reste aussi à définir le site de stockage de l'enfouissement. Onze secteurs ont été étudiés et le 2 octobre 2009, une réunion plénière au Conseil Général en a éliminé cinq. Sur les six derniers, après étude et discussion, deux sont en lice :

- a) St-Germain-Beaupré, Lafat, Saint-Léger-de-Bridereix, Colondannes pour l'un,
- b)Gouzon, Parsac pour le second.

Sur ces deux secteurs sept sites seront étudiés et la réponse définitive devrait avoir lieu en décembre 2009.

L'association La Gassolière remercie tous ses adhérents qui ont apporté leur appui pour que le site d'enfouissement ne soit pas sur Saint-Maurice-la-Souterraine et La Souterraine.

Nous vous tiendrons bien entendu au courant de la suite de ces études dans le bulletin municipal de fin d'année.

R. Mettoux

Président de La Gassolière